

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS ET AUX ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Au 1er octobre 2025



> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2025 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (forfait) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u> , téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : Direct Ecureuil ⁽¹⁾	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,10 €/mois Soit pour information, 25,20 €/an (hors coût opérateur téléphonique)
Tenue de compte	2,10 €/mois Soit pour information, 25,20 €/an
Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte CB Visa Classic à débit différé : Carte CB Visa Classic à débit immédiat et à autorisation quasi systématique : Carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽²⁾ à débit immédiat et à autorisation systématique : Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique ⁽³⁾	45,40 €/an 45,40 €/an 46,90 €/an 41,80 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 4e retrait/mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : ${\bf Assurance\ sur\ compte}^{(4)}$	36,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : • en agence • par Internet	4,10 €/virement Gratuit
Prélèvement • frais par paiement d'un prélèvement SEPA • frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, Ill de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.



Glossaire



⁽¹⁾ Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

⁽²⁾ La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

⁽³⁾ Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).

⁽⁴⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

SOMMAIRE



> Extrait standard des tarifs 2025		ÉPARGNE ET	
aux Particuliers	02	PLACEMENTS FINANCIERS	<u> </u>
		> Épargne bancaire	<mark>29</mark>
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT	$\stackrel{\frown}{\to}$	> Placements financiers	<mark>30</mark>
ET SUIVI DE VOTRE COMPTE			~
> Ouverture, transformation, clôture	04	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
> Relevé de compte		> Vous assurer ainsi que vos proches	
> Tenue de compte		> Assurer vos biens	
> Service en agence		> Vous protéger au quotidien	36
> Services bancaires de base		> Assurer votre épargne	
> Les prestations de base		> Protéger vos moyens de paiements	
·		> Offres retirées de la commercialisation	
BANQUE À DISTANCE	(L)		
> Banque à distance	07	AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES	(E)
- Burique à distance		> Frais de succession	38
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS		> Autres prestations	
DE PAIEMENT		7 10 10 00 production of the contract of the c	
> Cartes (cotisation annuelle,	<u>u,</u>	OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
hors offres groupées de services)	no	> Option internationale	20
> Virements		> Change manuel	
> Prélèvements sepa/tipsepa		> Opération par carte bancaire	
> Chèques		> Opérations par chèques	
> Autres services		> Virements non sepa	
Autres services		> Compte en devises	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	\approx	7 Compte on devises	
		TARIFICATION	^
> Les formules		ET AVANTAGES JEUNES	
> Enjoy		> Fonctionnement du compte	// 2
> Tarifications spécifiques agence enjoy> Offres satellis		> Offre groupée de services	
> Offre coloc'		> Découverts et autorisations de découverts	
> OCF (offre d'accompagnement de la clientèle		> Crédits à la consommation	
en situation de fragilité financière)		> Option internationale	
> Offres retirées de la commercialisation	21	· Option internationale	70
7 Office retired de la commercialisation		TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES	@
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	-o -o	> Associations de proximité	
> Commission d'intervention		Associations de proximite	44
			ر[
> Opérations particulières		INFORMATIONS UTILES	L
> Incidents de paiement	23	> Pour rester en contact avec votre banque	
DÉCOUVERTO ET ORÉDITO		à tout moment	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS		> Nos partenaires/mentions légales	47
> Découverts et autorisations de découvert		> Informations complémentaires	
> Crédits à la consommation		> Définitions placements financiers	49
> Crédits immobiliers		,	,
> Garanties		RÉSOUDRE UN LITIGE	Ц
> Autres opérations		> Votre caisse d'epargne :	<u>_</u>
> Assurance	28	votre interlocuteur privilégié	<mark>50</mark>

> Votre recours en médiation :

votre dernier recours en cas de litige......51



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture/Clôture d'un compte de dépôt	Gratuit
Désolidarisation de compte joint	
• Service d'aide à la mobilité bancaire ⁽¹⁾	Gratuit
- Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois	Gratuit
Virginiant de clâture de compte	Gratuit

> RELEVÉ DE COMPTE

Selon périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Décadaire	1,68 €	1,68 €
Quinzaine	1,68 €	1,68 €
Autre périodicité	1,68 €	1,68 €

> TENUE DE COMPTE



Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs d'un compte de dépôt sans moyen de paiement.



Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'éparque réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.



> SERVICE EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT

VEHICLINICITY, HETHALL	
• Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
 Retrait d'espèces avec une carte à usage unique 	
- Dans l'agence de domiciliation	Gratuit
- Hors agence de domiciliation en Caisse d'Epargne CEPAC	3,00€
- Dans une autre Caisse d'Epargne	Gratuit
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne	
(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)	Gratuit
AUTRES SERVICES	
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC)	Gratuit
• Frais de location de coffre-fort (selon contenance)	
- Métropole et Réunion	163.80 €/an
- Antilles <u>à partir de</u>	
- SPM, Guyane, Mayottea partir de	136.40 €/an
• Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) Frais réels pa	
• Salle des coffres virtuelle	ar ourortaro
- Métropole et Réunion	218.40€/an
- Antilles	
- SPM, Guyane, Mayotte	
51 111, Gajans, Majotto	.102/03 C/ull



L'IBAN (International Bank Account Number) et le BIC (Bank Identifier Code) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES BANCAIRES DE BASE⁽¹⁾ Gratuit

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse





Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des commissions d'intervention (voir définition de la commission d'intervention en page 23).

Commission d'intervention (pour les clients détenteurs (dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €)

LES PRESTATIONS DE BASE ⁽¹⁾	
• L'ouverture et la clôture du compte	Gratuit
Un changement d'adresse par an	Gratuit
• La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire	Gratuit
La domiciliation de virements bancaires	Gratuit
• La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	
La tenue du compte	
• L'encaissement de chèques et de virements bancaires	. Tarifs standards ⁽²⁾
 Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé 	į
aux guichets ou à distance	. Tarifs standards ⁽²⁾
• L'abonnement à des services de banque à distance	
(internet, téléphone fixe, mobile, etc.)	
• Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques	
de la banque	
 La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systémati permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'es dans l'Union Européenne 	pèces



BANQUE A DISTANCE



Direct Ecureuil	Gratuit
Abonnement à des services de banque à dist	ance (<u>Internet⁽¹⁾, téléphone fixe⁽²⁾, téléphone mobile</u> , etc.) ⁽³⁾
	Gratuit
Service mettant à disposition vos document de manière sécurisée dans l'espace de banc	ts relatifs à vos produits bancaires au format numérique que à distance.
	Gratuit
des opérations bancaires de façon sécurisé	
	Gratuit
	nant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès
d'une ou plusieurs autres banque(s), dispon	ible sur l'espace de banque à distance du client.
 Service de sécurisation des opérations en li (fonctionne avec une carte bancaire Caisse 	
	a Epargne dont le chent est titulaire). P
- Lecteur CAP	Glatait
200104. 07.11	Gratuit la 1ère fois puis 10,80 € à partir du 2ème
	Gratuit la 1ère fois puis 9,77 € à partir du 2ème
	9,77 € la première année puis Gratuit
- SPM	Gratuit la 1ère fois puis 9,00 € à partir du 2ème
- Coffre-fort numérique ⁽⁴⁾	
	evoir et classer des documents personnels et/ou
professionnels.	
- 5 Go jusqu'à 25 ans - 50 %	
Service de banque à distance pour les repré	Gratuit
	esentants regaux des majeurs proteges. Gratuit
	à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse
budgétaire et patrimoniale, incluant un serv patrimoniales réservé à la clientèle Banque	vice d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes Privée.
 AlertEcureuil - Abonnement à des produits 	offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
- Formule individuelle <u>jusqu'à 25 ans</u> -50%	2,10 €/mois soit pour information, 25,20 €/an ⁽⁴⁾
	3,25€/mois soit pour information, 39,00 €/an ⁽⁴⁾
	Gratuit
	rtes en temps réel sur la situation du compte par
- Notification hors application mobile (1)	rtes en temps réel sur la situation du compte par
	rtes en temps réel sur la situation du compte par

⁽¹⁾ Hors coût de votre fournisseur d'accès.

⁽²⁾ Coût selon selon opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès internet.

^[3] Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné. (4) Hors coût opérateur téléphonique.

Pilotage de la carte bancaire depuis l'espace de banque à distance⁽¹⁾⁽²⁾

Consultation du code confidentiel et données de la carte ⁽³⁾	Gratuit
Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte	Gratun
 Opposition en ligne de la carte en cas de vol, perte, opération frauduleuse 	Gratui
 Augmentation temporaire des plafonds de paiement et retrait (3 fois/an maximum)⁽³⁾ 	Gratuit
Désactivation/activation des paiements à distance	Gratuit
Désactivation/activation des paiements et retraits à l'étranger	Gratuit
Des fonctionnalités digitales pour accompagner son enfant mineur détenteur d'	une carte
CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique dans la gestion de son b	udget ⁽³⁾ .
 Modification permanente (à la hausse ou à la baisse) des plafonds de paiement 	
et de retrait de la carte bancaire de l'enfant mineur	Gratui
• Désactivation/activation des retraits d'espèces de la carte bancaire de l'enfant mineur	Gratuit



MOYENS ET OPÉRATIONS **DE PAIEMENT**



> CARTES (COTISATION ANNUELLE, HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)



Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...). Cette carte est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Cette carte est uniquement commercialisée dans le cadre de Services Bancaires de Base, d'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et des majeurs protégés.

COTISATION CARTE

Cartes de retrait 12/18 ans Gratuit

Carte Noméa
 Carte Nomade⁽¹⁾
 Carte Nomade⁽¹⁾
 22,40 €/an



> OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION



Les offres retirées de la commercialisation peuvent être conservées par les client qui les détiennent.



Cartes de paiement

Cartes (tarif annuel) 12/18 ans -50 %	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	CB Visa Classic	CB Visa Classic à contrôle de solde systématique ⁽¹⁾	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽²⁾
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)			141,30 €	45,40 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	330,90 €	231,40 €	141,30 €	45,40 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)						46, 90 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique)					41,80 €	

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)(3)

Cartes (tarif annuel)	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	CB Visa Classic Izicarte
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat	Non disponible	141,30 €	45,40 €
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	231,40 €	141,30 €	45,40 €



En payant avec une carte Visa Izicarte ou Visa Infinite, vous pouvez bénéficier en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils.



⁽¹⁾ Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et majeurs protégés.

⁽²⁾ La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.



Avec le débit différé, vos paiements par carte sont regroupés et prélevés sur votre compte une seule fois par mois : tous les paiements effectués entre le 1er et le 30 (ou 31) du mois sont débités du compte le 4 du mois suivant (ou jour ouvré suivant). C'est ce qu'on appelle l'encours des paiements par carte. Contrairement aux paiements, les retraits d'espèces réalisés aux distributeurs automatiques de billets et aux guichets sont débités immédiatement de votre compte.

PAIEMENT PAR CARTE

RETRAIT D'ESPÈCES

Retrait d'espèce en euros

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) Caisse d'Epargne......Gratuit
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
 Des frais peuvent être prélevés par des banques de la zone Euro lors d'un retrait effectué sur leur distributeur

Cartes	Visa Infinite, Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte	CB Visa classic ou CB Visa Classic Izicarte	CB Visa classic à Contrôle de solde quasi- systématique ou systématique
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	-	Gratuit	Gratuit	Gratuit
À partir du 4º retrait dans le mois	-	1,00€/retrait	1,00€/retrait	1,00€/retrait
Retraits illimités dans le mois	Gratuit			

- Frais par retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)......Gratuit

LES AUTRES SERVICES CARTE

⁽³⁾ Gratuit depuis l'espace de banque à distance dans la limite de 3 modifications par an et sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque, d'avoir téléchargé la dernière version de l'application mobile Caisse d'Epargne et d'avoir activé Secur Pass.



⁽¹⁾ Voir détail zone EEE page 45.

^[2] Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque, d'avoir téléchargé la dernière version de l'application mobile Caisse d'Epargne et d'avoir activé Secur' Pass...

> VIREMENTS(1)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

Frais par virement vers un compte du réseau Caisse d'Epargne

	Au guichet de l'agence (ou par téléphone)	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)		
Frais par virement SEPA classique	Gratuit	Gratuit
Frais par virement SEPA instantané	Gratuit	Gratuit
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)		
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit

 Virement occasionnel immédiat par carte au guichet automatique Caisse d'Epargne vers un compte du client dans la même Caisse d'Epargne

Gratuit

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence (ou par téléphone)	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)		
Frais par virement SEPA classique	4,10 €	Gratuit
Frais par virement SEPA instantané	4,10 €	Gratuit
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)		
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
Frais par virement permanent	1,45 €	Gratuit

Autres opérations



> PRELEVEMENTS SEPA/TIPSEPA(1)

 Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (y comp du compte de prélèvement des échéances de prêt) 		
 Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA 		Gratuit
Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA	20	
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche avec ou sans limitation du montant et de la périodicité des prélèvements autorisés	16.00.6	Non disponible



ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

Liste noire

(par couple ICS/RUM ou ICS)

Le client donne instruction à la Caisse d'Epargne de bloquer tout prélèvement SEPA provenant d'un (ou plusieurs) créancier(s). Il peut préciser le(s) mandat(s) concerné(s). Tout prélèvement SEPA émis par un créancier que le client a désigné se présentant au débit de son compte de dépôt est rejeté par la Caisse d'Epargne. Ce blocage est effectif pour les prélèvements dont l'échéance est postérieure à la date du jour.

Liste blanche

Le client donne instruction à la Caisse d'Epargne de ne payer, sur son compte, que les prélèvements SEPA, émis par un (ou plusieurs) créancier(s). Il peut préciser le(s) mandat(s) concerné(s). Le client peut également préciser s'il souhaite mettre en place une limitation de montant et périodicité pour tout prélèvement SEPA émis par un (ou plusieurs) créancier(s). Ces blocages sont effectifs pour les prélèvements dont l'échéance est postérieure à la date du jour.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
• Création, modification et gestion du mandat	
• Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	
• Émission d'un prélèvement SEPA	Gratuit
• Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis	
• Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis	
• Frais de recherche de preuve pour contestation sur prélèvement	
Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIPSEPA)	



> CHEOLIES

Mise à disposition de chéquier à l'agence Remise de chèque(s)	
Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré ⁽¹⁾	
(J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir	conditions
générales de la convention de compte de dépôt)	
• Remise de chèque(s) sur compte d'épargne. Soumis à délai d'encaissement ou d'indisp	oonibilité
(voir conditions générales des comptes d'épargne)	
• Émission d'un chèque de banque en agence sur compte de dépôt	
• Émission d'un chèque de banque en agence sur compte livret	
Paiement d'un chèque	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier à domicile	
- Envoi par lettre recommandée	
- Envoi par courrier simple	Gratuit
• Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois	
Frais de photocopie de chèque	16,00€



La date de valeur

La date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparait sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, conformément aux conditions générales de la convention de compte de dépôt.

OPPOSITIONS SUR CHÉQUE

- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur.
 25.00 €/chéquier

> AUTRES SERVICES

- Chèques de banque, émission de virements et prélèvements SEPA sur tous canaux, recherche simple de documents de moins d'un an, etc.
- Frais pour l'établissement d'un devis pour recherche multiple (déductible en cas d'acceptation par



OFFRES GROUPÉESDE SERVICES



> LES FORMULES



La Formule Famille, une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille. Chaque membre possède son propre compte et sa propre carte bancaire⁽⁷⁾.

Ces offres sont composées des services suivants :

FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾

l'offre



CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique[©]



CB Visa classic⁽³⁾ ou CB Visa Classic IZICARTE⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.): Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)⁽⁵⁾
- Autres services inclus dans

 Les services Eparfix ou Eparplus
 - L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
 - Tenue de compte
 - Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau
 Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
 - Autorisation de découvert⁽⁶⁾

Formule Famille ⁽⁷⁾	14,10 €/mois
Formule Individuelle ⁽⁸⁾	7,55 €/mois
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans) ⁽⁹⁾	2,00 €/mois*
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans) ⁽⁹⁾	1,00 €/mois*
Professionnels(11)	50 % de réduction

- (1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
- (2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
- (3) Les cartes CB Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
- (4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs
- (5) À l'exception des clients mineurs
- (6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.
- (7) Clients éligibles: personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.
- (8) Si fourniture d'une 2° carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
- 9) L'option Internationale de niveau F1, F2 et F3 est gratuite pour tous les Jeunes de 12 à 18 ans, et l'option internationale de niveau F1 et F2 est gratuite pour tous les Jeunes de 19-28 ans, détenteurs d'une formule individuelle « Initial » (incluse ou non en Formule Famille).
- (10) Sauf pour Saint pierre et Miquelon 1, 00 €/ mois.
- (11) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Libre Convergence, Labellis, Auto entrepreneur, Franchise et vous, Freelance ou Vitilis destiné à leur activité professionnelle. * Tarif valable jusqu'au 31/12/2025



FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾

Autres services inclus

dans l'offre



CB Visa classic à contrôle de solde quas systématique⁽²⁾



CB Visa classic⁽³⁾ ou CB Visa Classic IZICARTE⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé



Visa Premier
ou Visa Premier
IZICARTE⁽⁴⁾
Débit Immédiat
ou Débit Différé

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.): Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)(5)
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau
 Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé⁽⁶⁾
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)⁽⁷⁾

Formule Famille ⁽⁸⁾	15,70 €/mois 21,20 €/moi s		
Formule Individuelle ⁽⁹⁾	10,10 €/mois	15,55 €/mois	
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans) ⁽¹⁰⁾	4,50€/mois*	7,00 €/mois*	
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans) ⁽¹⁰⁾	4,50 €/mois* 7,00 €/m		
Professionnels(11)	50 % de réduction		

^{*} Tarif valable jusqu'au 31/12/2025



⁽¹⁾ Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

⁽²⁾ La carte CB Visa Classic à contrôle de solde à autorisation quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

⁽³⁾ Les cartes CB Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

⁽⁴⁾ Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

⁽⁵⁾ À l'exception des clients mineurs.

⁽⁶⁾ Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

⁽⁷⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁸⁾ Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge. Pour toute carte bancaire Visa Premier et au-delà supplémentaire non comprise dans une Formule Famille : 50 % du prix unitaire facturé.

⁽⁹⁾ Si fourniture d'une 2° carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

⁽¹⁰⁾L'option Internationale de niveau F1, F2 et F3 est gratuite pour tous les Jeunes de 12 à 18 ans, et l'option internationale de niveau F1 et F2 est gratuite pour tous les Jeunes de 19-28 ans, détenteurs d'une formule individuelle « Confort » (incluse ou non en Formule Famille).

⁽¹¹⁾ Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Libre Convergence, Labellis, Auto entrepreneur, Franchise et vous, Freelance ou Vitilis destiné à leur activité professionnelle.

FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾

Autres services

inclus dans l'offre











- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.): Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 AlertEcureuil
- Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)⁽⁵⁾
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Le service Option Internationale Formule 3 Séjour +
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé⁽⁶⁾
- Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé
- Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)⁽⁷⁾

	aco copococ, per to et ver aco papiero et ver aco elect		
Formule Famille ⁽⁸⁾	30,00 €/mois	37,80 €/mois	48,90 €/mois
Formule Individuelle ⁽⁹⁾	22,20 €/mois	27,70 €/mois	38,20 €/mois
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	11,10 €/mois	13,85 €/mois	19,10 €/mois
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	11,10 €/mois	13,85 €/mois	19,10 €/mois
Professionnels ⁽¹⁰⁾	50 % de réduction		

- (2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
- (3) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.
- (4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (5) À l'exception des clients mineurs.
- (6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.
- (7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
- (8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. Pour toute carte bancaire Visa Premier et au-delà supplémentaire non comprise dans une Formule Famille : 50 % du prix unitaire facturé.
- (9) Si fourniture d'une 2° carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
- (10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait Libre Convergence, Labellis, Auto entrepreneur, Franchise et vous, Freelance ou Vitilis destiné à leur activité professionnelle.



⁽¹⁾ Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à 1'gap par enfant bénéficiaire.

> ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique

La tenue de compte

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique⁽¹⁾

Un chéquier (sur demande)

L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile

Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)

Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international)

L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle

Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)

Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet

Les prestations suivantes liées à la carte CB Visa classic :

- l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne,
- · la réédition/réactivation du code confidentiel,
- les frais d'opposition (blocage) de la carte,
- la re-fabrication de la carte avant échéance,
- les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

2,00 €/mois soit 24,00 €/an



> TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽¹⁾

 Édition du RIB/RICE ou de 	l'IBAN	5,00	€	Ē
---	--------	------	---	---

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA(1)

Frais par virement vers une autre banque

Prélèvements SEPA/TIPSEPA(1)

Émission de prélèvement pour alimenter un compte Caisse d'Epargne à partir d'un compte détenu dans un autre établissement

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services^[2] réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement^[3]), le Service Opposition^[3], Satellis Assurance^[3], un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier sur demande destiné au gestionnaire et une carte de retrait, nationale ou internationale, ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie			
Carte Nomea ⁽⁴⁾ - Carte Equilibra sans code (plus commercialisée) 4,50 €/mois soit 54,00 €/an			
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	5,25 €/mois soit 63,00 €/an		

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽⁵⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique).

Cotisation à une offre groupée de services		
Sans Carte de paiement	Gratuit	
Carte CB Visa classic à Contrôle de solde quasi systématique	1,00 €/mois soit 12,00 €/an	

⁽¹⁾ Opération effectuée par un téléconseiller.



⁽²⁾ Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

⁽³⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances

⁽⁴⁾ Sous réserve de commercialisation.

⁽⁵⁾ Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

> OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique⁽¹⁾)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA⁽²⁾ dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an

soit 12,00 €/an

- Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte⁽³⁾
 16,50 €/mois
- Plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier...........4,00 €/opérations dans la limite du plafonnement mensuel spécifique de l'OCF à 16,50 €/mois

- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA pour défaut de provision⁽⁴⁾
 Si montant de l'opération inférieur à 20,00 €Montant de l'opération plafonné à 6,00 €⁽⁵⁾

(1) En cas de compte joint, seule une autre carte de paiement à autorisation systématique peut être fournie au cotitulaire : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(4) Frais applicables aux prélèvements SEPA. TIPSEPA et télérèglements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt

(5) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

⁽⁶⁾ Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.



⁽²⁾ Hors virement SEPA instantané.

⁽³⁾ Frais concernés: les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.



OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION SERVICES ESSENTIELS DU BOUQUET LIBERTÉ

Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle) ⁽¹⁾	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	CB Visa Classic ⁽²⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽³⁾ à débit immédiat et à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽³⁾ Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽³⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au c	hoix				
Tarif standard	9,85€	10,00€	16,70 €	22,72€	35,40 €
Tarifs jeunes					
Jusqu'à 18 ans	1,06 €	1,06€			
De 19 à 21 ans	2,46 €	2,51 €	4,03€	5,34€	8,27€
De 22 à 25 ans	4.92€	5.02 €	7.86 €	10.66 €	16.53€

Des services inclus dans le socle :

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Tenue de compte
- Relevé de compte numérique (ou papier)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle ou formule Famille⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾)
- Une autorisation de découvert(7)
- Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.)
- Un service d'épargne automatique
- Chéquier⁽⁷⁾
- Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)⁽⁸⁾

Avantages couples et offres supplémentaires		
Votre 2° carte dans Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	50 % de réduction ⁽⁹⁾	
La carte Visa Classic supplémentaire	1,98 €/mois	
La carte Visa Premier supplémentaire	5,90 €/mois	
La carte Visa Platinum supplémentaire	9,70 €/mois	
La carte Visa Infinite supplémentaire	13,80 €/mois	

- (1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).
- (2) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
- (3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
- (4) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
- (5) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
- (6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
- (7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT. Cartes,
- (9) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.





SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 5 % de remise sur le prix à l'unité

2 services 10 % de remise sur leur prix à l'unité

3 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité

SERVICES « DU QUOTIDIEN »	
	Tarif mensuel à l'unité
Retraits déplacés illimités par carte	1,45 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	1,15 €
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,30 € 19/25 ans -50%
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	17,30 € 19/25 ans -50 %
Option Internationale - Formule 3 : Séjour Plus	19,60 € 19/25 ans -50%
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,90 €
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10,00 €/trimestre ⁽¹⁾)	1,95 €
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾ 18/25 ans Gratuit	Métropole: 1,30 € Antilles, Réunion : 1,17 € Mayotte, Guyane : 1,08 €
AlertEcureuil Formule Individuelle	2,10 € 18/25 ans Gratuit
AlertEcureuil Formule Famille ⁽¹⁾	3,25 €
e-Carte Bleue ⁽¹⁾	1,15 €
SERVICES « ASS	URANCES » ⁽²⁾⁽³⁾
	Tarif annuel ⁽⁴⁾
Protection Juridique	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	Nous consulter
Sécur'Média Famille - Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Famille - Formule 2	Nous consulter
Assurance sur Epargne	Nous consulter
DES RÉDUCTIONS POUR LES SERV	ICES « COMPLÉMENTAIRES »(5)
Pour les jeunes jusqu'à 18 ans	Gratuit
Pour les jeunes (de 19 à 21 ans)	75% de réduction
Pour les jeunes (de 22 à 25 ans)	50% de réduction





⁽⁴⁾ Cal tail en ensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

(5) Ces réductions ne s'appliquent pas aux services « du quotidien» affichant déjà une réduction spécifique par tranche d'âge (sauf service e-carte bleue)



SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

Cotisation ⁽¹⁾ à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽²⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽²⁾	Satellis Intégral ⁽²⁾
Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	10,85 €/mois soit 130,20 €/an	10,90 €/mois soit 130,80 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat	10,85 €/mois soit 130,20 €/an	10,90 €/mois soit 130,80 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit différé	10,85 €/mois soit 130,20 €/an	10,90 €/mois soit 130,80 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat			19,18 €/mois soit 230,16 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit différé			19,18 €/mois soit 230,16 €/an
Carte Visa Infinite			34,80 €/mois soit 417,60 €/an

Avantages offres supplémentaires			
Par carte Visa Classic supplémentaire	1,78 €/mois soit 21,36 €/an	1,78 €/mois soit 21,36 €/an	
Par carte Visa Premier supplémentaire			5,95 €/mois soit 71,40€/an
Par carte Visa Infinite supplémentaire			13,80 €/mois soit 165,60 €/an

FUTEO ET SOLUTION 16/17

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾
Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic	1,00 €/mois	1,00 €/mois



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



> COMMISSION D'INTERVENTION

....8,00 €/opération,

dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois



Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



À SAVOIR

Les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les clients identifiés comme fragiles financièrement bénéficient d'un plafonnement mensuel des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (page 19 et 24). Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des Commissions d'Intervention (page 05).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (dans la limite d'un plafond de 85,00 €)
- Frais de lettre(s) d'information pour compte débiteur non autorisé (envoi simple)......11,00 €



À SAVOIR

La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressée au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes :

- le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert,
- son autorisation de découvert est utilisée pendant plus de 30 jours consécutifs.
- le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche, par titulaire, un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière de son compte en lui demandant de la régulariser. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier d'information pourra lui être adressé dans un délai minimum d'au moins 15 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi de ces courriers.

> INCIDENTS DE PAIEMENT

INCIDENTS LIES AUX CHÈQUES

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾
 - Chèque inférieur ou égal à 50,00 €......22,00 €/rejet⁽²⁾

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €



Rejet de chèque

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

INCIDENTS LIES AUX PRÉLÈVEMENTS ET VIREMENTS

- Frais de rejet de prélèvement 🚇 pour défaut de provision(3)

Frais dans la limite d'un plafond mensuel de 600,00 \in



Rejet de prélèvement

Les frais de rejet de prélèvement incluent les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparément.

Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. À défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.

Rejet de virement

- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires manquantes ou erronées) **Gratuit**

INCIDENTS LIES AUX CARTES

- Frais d'information préalable à l'inscription au fichier Banque de France pour usage abusif de la carte21,90 €



^[1] En cas de paiement du prélèvement ou du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de reiet du prélèvement ou du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans les frais de reiet.

⁽²⁾ Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification page précédente).

⁽³⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT



Δ SAVNIR

Non compris dans le TAEG . le Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêtés de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios a été souscrit.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT(1)(2)

- Autorisation de découvert permanente
 - Intérêts débiteurs 🖳 taux de base bancaire + marge dans la limite du taux d'usure 🚇

Pour exemple: pour une utilisation du découvert de 3000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur La de 19,75 %, le TAEG⁽³⁾ ressort à 21,24 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

- Autorisation de découvert ponctuelle
- Intérêts débiteurstaux de base bancaire + marge dans la limite du taux d'usure Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 3000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 19,75 %, le TAEG⁽³⁾ ressort à 20,98 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos

relevés de compte. **DÉCOUVERT**(1)

- Découvert non autorisé⁽²⁾
 - Intérêt débiteurs taux fixé chaque trimestre dans la limite du taux d'usure et affiché en agence

Autres services

- Exonération des intérêts débiteurs

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

⁽²⁾ Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

⁽³⁾ TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION(1)

CRÉDIT RENOUVELABLE

Izicarte⁽²⁾

Le crédit renouvelable Izicarte est un produit de BPCE Financement qui en fixe les conditions tarifaires.



Le crédit renouvelable peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire.

PRÊT PERSONNEL

Taux débiteur	Nous consulter
Frais de dossier	1% du montant emprunté/prêt
- Minimum	50.00€
Ordit Étaliant Ordit Annualia Ordit Damia > 1.00 Constitution	

Crédit Étudiant, Crédit Apprentis, Crédit Permis à 1,00 € par jour

AUTRES SERVICES

Location avec Option d'Achat⁽³⁾
 Nous consulter

> CRÉDITS IMMOBILIERS(4)

PRÊTS IMMOBILIERS

Taux débiteur	Nous consulter
 Frais de dossier (en % du montant emprunté) 	
- de 0 à 300 000 €r	ninimum 1,00 % avec un minimum de 750,00 €
- à partir de 300 001 €r	ninimum 1,00 % avec un minimum de 950,00 €
• Frais de dossier (établissement avenant hors sul	ostitution/
résiliation assurance emprunteur)	120,00€
• Frais de dossier (modification sans établissemer	nt avenant)

- Frais de dossier Prêt Conventionné pour Accession Sociale
- Prêt à taux zéro
- Prêt sur Livret ou Plan d'Epargne Logement
- Prêt Viager Hypothécaire(5)
 - Le prêt viager hypothécaire est un produit du Crédit Foncier de France qui en fixe les conditions tarifaires.



⁽¹⁾ Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légale de rétractation.

(2) Accessible à partir de 18 ans (carte non commercialisée auprès des mineurs); sous réserve d'acceptation de votre dossier par BPCE Financement, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

prêteur, et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Produit de BPCE LEASE, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA:
FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr Siège social: 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

⁽⁴⁾ Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

⁽⁵⁾ Accessible à partir de 60 ans et sous réserve de commercialisation par votre établissement et d'acceptation par le prêteur

> GARANTIES(1)

FRAIS DE GARANTIES

• Frais de prise de Garantie	
• Frais de prise de garantie Caution Compagnie Européenne de Garantie et C	
(SACCEF)	Nous consulter
Frais de dossier de nantissement	
- Sur livret, bons, Plan d'Epargne Populaire, assurance ⁽¹⁾	
- Sur valeurs mobilières, parts de SCPI ⁽¹⁾	
- Gage sur véhicule ⁽¹⁾	50,00€
Délégation de Créance Bail Réel Solidaire Fancapage de la constant de la constan	101,50 €
Engagement par signature Commission annuelle	2.00.0/
- Frais de dossier (à la prise de garantie qui s'ajoutent donc à la commissic	
année)	
- Minimum	
- Willimutt.	21,50 €
• Frais de levée de Garantie	
• Frais de levee de Garantie	150 00 <i>€</i>
 Frais de leves de Garantie Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ 	
• Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) ⁽¹⁾	
• Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) ⁽¹⁾	
 Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ 	
 Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ AUTRES OPÉRATIONS 	185,00€
 Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ 	185,00 €
 Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ AUTRES OPÉRATIONS Attestations et duplicatas 	
 Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement)⁽¹⁾ AUTRES OPÉRATIONS Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant 	
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) AUTRES OPÉRATIONS Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties	
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) AUTRES OPÉRATIONS Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé	13,20 € 13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 €
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nutres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé	13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 € 27,15 €
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé Réaménagement du prêt 1,50 9	13,20 €
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé. Frais de gestion d'impayé. Réaménagement du prêt Minimum.	13,20 €
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé Réaménagement du prêt Minimum. Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle	13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 € 27,15 € 6 du capital restant dû 1500,00 € 250,00 €
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé Réaménagement du prêt Minimum Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle Frais de contrôle d'avancée des travaux (par visite)	13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 € 27,15 € 6 du capital restant dû 1500,00 € 250,00 € Frais réels
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé Réaménagement du prêt Minimum Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle Frais de contrôle d'avancée des travaux (par visite) Transfert de prêt en lien avec une clause spécifique ⁽²⁾ 1,50	13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 € 27,15 € 6 du capital restant dû 1500,00 € 250,00 € Frais réels 6 du Capital restant dû
Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) Nautres opérations Attestations et duplicatas Frais pour report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier Réédition de document Frais pour modification de contrat sans avenant Modification des garanties Avis d'impayé Frais de gestion d'impayé Réaménagement du prêt Minimum Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle Frais de contrôle d'avancée des travaux (par visite) Transfert de prêt en lien avec une clause spécifique ⁽²⁾ 1,50	13,20 € 33,50 € 30,60 € 16,90 €€ 41,30 € 22,40 € 27,15 € 6 du capital restant dû 1500,00 € 250,00 € Frais réels

> ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

 Assurance des Emprunteurs⁽³⁾
 Nous consulter L'assurance Emprunteur est liée au crédit : la banque peut en faire une condition d'octroi du crédit. Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit (4).



⁽¹⁾ nots rais à emegistement de gierne du incane, auors, imports et caxes. (2) Sous réserve de la présence de la clause dans le contrat de prêt et de l'acceptation par la banque. (3) Contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances, entreprises régies par le Code des assurances. (4) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS





Les territoires d'outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy et Saint Martin bénéficient d'une autonomie fiscale (non rattachée aux règles de la fiscalité Française en Métropole). A ce titre, l'octroi de certains produits pourraient ne pas être éligibles aux clients résidents fiscaux de ces territoires.

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le client est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

> ÉPARGNE BANCAIRE(1)

Épargne réglementée		Fu > 4
Comptes et livrets d'épargne Epargne Logement		Epargne à terme
- Livret A - Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) - Livret d'Épargne Populaire (LEP) - Livret Jeune - Comptes sur Livret		- Compte à Terme
Ouverture/clôture d'un compte ou Ouverture/Clôture d'un compte à t Frais pour les comptes sur livret in Frais de transfert d'un PEL, CEL et vers un autre établissement Frais de transfert du LEP Relevé de compte multiproduits Selon périodicité	erme actifs ⁽³⁾ PEP (Plan Épargne Populaire)	
	Papier	Electronique
Semestrielle, annuelle	Gratuit	Gratuit
Mensuelle, trimestrielle (par relevé supplémentaire) 1,68 €		1,68 €

Transfert vers un autre établissement du réseau Caisse d'Épargne

Gratuit



⁽¹⁾ Sous réserve d'éligibilité.

⁽²⁾ Hors compte à terme.

⁽³⁾ Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier. Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix.) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire de 30é et sous réserve du solde disponible.

 Retrait d'espèces sur compte épargne dans une autre Caisse d'Épargne 	
- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ⁽¹⁾	Gratuit
- Retrait avec accréditif	Gratuit
- Retrait cans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'annel de votre Caisse d'Énargne)	Gratuit



L'accréditif est une autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne lui permettant de réaliser des retraits dans une autre Caisse d'Épargne.

Eparfix/Eparplus: frais d'abonnement à une épargne automatique1,00 €/mois soit 12,00 €/an



Eparfix : service de virements automatiques mensuels d'un montant déterminé à une date définie. Eparplus : service de virements automatiques mensuels à une date définie d'un montant équivalent à la différence entre le solde créditeur du compte de dépôt et un seuil minimum de virement défini en amont.

> PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Epargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire. La Caisse d'Epargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

Retrouver la définition des frais dans le Glossaire des frais des placements financiers.

FRAIS PONCTUFLS

FRAIS PONCTUELS LIÉS AU SERVICE

- Frais d'ouverture CTO/PEA/PEA-PME-ETIGratuit
- Frais de clôture CTO/PEA/PEA-PME- ETIGratuit
- Frais de transfert

 - CTO vers une autre banque0,12 % avec un minimum de perception de 117,30 \in
 - PEA/PEA-PME-ETI vers une autre banque (dans la limite d'un plafond de 150.00 €)(2)

 - Frais de transaction sur les opérations de bourse



La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi. Il est à noter que les ETF (Exchange Traded Funds) sont achetés et vendus comme des opérations de bourse.



EURONEXT (Paris – Bruxelles – Amsterdam)

Frais de transaction (1)		Par Internet	Par téléphone	En agence
Commission proportionnelle au	CTO	0,52 %	1,50 %	1,50 %
montant de la transaction	PEA / PEA-PME-ETI	0,50 %	1,20 %	1,20 %
Commission fixe par	СТО	Gratuit	Gratuit	Gratuit
transaction	PEA / PEA-PME-ETI	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	СТО	8,50€	15,50€	18,00€
Minimum de perception	PEA / PEA-PME-ETI		Pas de minimum	

- Ordre reçu et non exécuté	Gratuit
- Ordre annulé	Gratuit

FRAIS PONCTUELS LIÉS AU PRODUIT



Une **valeur Groupe** est un instrument financier émis par une entité du groupe BPCE et considérée comme pouvant bénéficier d'une tarification attractive. Par exemple, les ETF et les OPC émis par le Groupe sont considérés comme des valeurs Groupe.

Organismes de Placement Collectif (OPC)

Frais de souscription	
OPC Groupe	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)
OPC Hors Groupe	32,00€ + frais d'émetteur
Frais de rachat	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)

• Produits structurés

- Titres de Créance

Obligation émise par Natixis CIB pour les Caisses d'Épargne		
Frais de souscription	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)	
Frais de sortie	Gratuit	
Autres titres de créance	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)	

- Fonds à Formule

Frais de souscription	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)
Frais de sortie avant échéance de fonds à formule	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)

- Fonds à Formule	
Frais de souscription	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)
Frais de sortie avant échéance de fonds à formule	Se référer au Document d'Information Clé (DIC)



FRAIS RÉCURRENTS FRAIS LIÉS AU SERVICE



Les droits de garde sont facturés annuellement pour chaque Compte-Titres Ordinaire (CTO) en janvier sur la base de l'évaluation au 31 décembre de l'année précédente.

COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

Droits de Garde/Frais de tenue de compte

	Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille au 31/12 de l'année N-1 et prélévé le 1er trimestre de l'année en cours			Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément
	Taux	Minimum de Perception Maximum		de la commission proportionnelle)
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe		Métropole : 26,50 € Antilles, Réunion : 23,96 € SPM : 22,08 €		
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ ou d'autres valeurs	Métropole : 0,252 % Antilles,Réunion : 0,230 % SPM : 0,210 %	Métropole : 36,00 € Antilles,Réunion : 32,55 € SPM : 30,00€	non plafonné	Métropole : 4,32 € Antilles, Réunion : 3,91 € SPM : 3,60 €
Portefeuille sans valeur inscrite		Métropole : 26,50 € Antilles,Réunion : 23,96 € SPM : 22,08 €		

PEA / PEA-PME-ETI

Les montants sont indiqués en € TTC

DDG			
Volenza Cronno	Valeurs I	lors Groupe	
Valeurs Groupe	Titres Côtés	Titres Non Côtés	

Portefeuille composé soit uniquement de valeurs Groupe, soit mixte composé de Valeurs Groupe et Hors Groupe, soit uniquement de valeurs Hors Groupe

Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille par type de ligne			
Tranche jusqu'à 30 000 €	Métropole : 0,30 %	%, Antilles, Réunion :	0,28 %, SPM : 0,25 %
Tranche de 30 001 € à 99 999 €	Métropole : 0,25 %, Antilles, Réunion : 0,23 %, SPM : 0,21 %		
Tranche à partir de 100 000 €	Métropole : 0,20 %, Antilles, Réunion : 0,19 %, SPM : 0,17 %		
Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)		Métropole : 5,00 €, Antilles, Réunion : 4,51 € SPM : 4,16 €	Métropole:25,00 €, Antilles, Réunion: 22,60 € SPM:20,83 €
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe	Métropole : 26,50 €, Antilles, Réunion : 23,96 € SPM : 22,08 €		
Plafond de perception		non plafonné	



Prévu par la loi Pacte de 2019, le plafonnement des frais du PEA est entré en vigueur le 1er juillet 2020. Les droits de garde au titre d'un PEA/PEA-PME-ETI sont plafonnés à 0,4% sur les encours du plan auquel s'ajoute un forfait par ligne plafonné à 5 € pour les titres cotés et 25 € pour les titres non cotés.

Frais de tenue et de gestion de compte titres, PEA ou PEA-PME-ETI inactifs⁽¹⁾.......Droits de garde⁽²⁾

FRAIS RECURRENTS LIÉS AU PRODUIT

Organismes de Placement Collectif (OPC)

Frais de gestion Se référer au Document d'Information Clé (DIC)

TARIFICATION APPLICABLE AUX TITRES NON COTÉS

	СТО	PEA / PEA-PME-ETI	
Frais d'ouverture	Gratuit	Inclus dans les droits de garde	
Frais de gestion de dossier	Gratuit	Inclus dans les droits de garde	
Frais de transaction	153,00 €/transaction	1,20% du montant de la transaction avec un maximun de 153,00 €/transaction	

TARIFICATION APPLICABLE AUX CONTRATS D'ASSURANCE VIE, AUX CONTRATS DE CAPITALISATION. AU PLAN ÉPARGNE RETRAITE

Les frais relatifs aux différents contrats sont indiqués dans les bulletins d'adhésion, les notices remis aux clients ou les documents d'informations clés (DIC). Les établissements perçoivent une commission de distribution laquelle est également mentionnée dans les documents contractuels et réglementaires auxquels le client peut avoir accès.

TARIFICATION APPLICABLE AU PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT(3)

Frais max sur versement	1 %
Frais de gestion sur encours	0,70 %/an
Frais sur arbitrage	0 %

Pour les autres frais, veuillez vous référer aux conditions générales et aux DIC (documents d'informations clés).

TARIFICATION APPLICABLE À LA GESTION SOUS MANDAT DE VEGA IS

Droit d'entrée et de sortie	Votre Caisse d'Épargne perçoit des droits d'entrée sur des OPC hors groupe.
Commissions de mouvement	Votre Caisse d'Épargne perçoit des commissions de mouvement.
Commissions de gestion rétrocédées par le gérant	80% des commissions de gestion perçues par le gérant sont rétrocédées à la Caisse d'Épargne en tant que distributeur du mandat.
Droits de garde	Votre Caisse d'Épargne perçoit des droits de garde.



⁽¹⁾ Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier.

Les commissions de mouvement désignent les frais perçus par le gérant ou des parties liées à l'occasion d'opérations d'achat ou de vente portant sur le portefeuille d'un mandat de gestion.

Avertissement:

Votre attention est attirée sur les liens capitalistiques existant entre le gérant VEGA IS et votre Caisse d'Épargne, établissement distributeur, qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Le schéma de rémunération établi entre votre Caisse d'Épargne, distributeur et teneur de compte d'une part, et VEGA IS, gérant sous mandat, d'autre part, peut renforcer l'incitation du gérant sous mandat à accroître le taux de rotation des portefeuilles pour le compte du groupe.

TARIFICATION APPLICABLE AUX PARTS SOCIALES



Les parts sociales sont des parts de capital de Caisse d'Épargne. Détenir des parts sociales, c'est devenir sociétaire de votre Caisse d'Éparque et donc être copropriétaire d'une fraction de l'entreprise. Cela confère deux grands droits: 1. voter en assemblée générale selon le principe « un homme, une voix » et 2. percevoir une rémunération sous forme d'un intérêt appelé dividende dont le montant est voté annuellement par l'assemblée générale.

 Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales,



À SAVOIR

Être sociétaire, c'est également appartenir au Club Sociétaires et avoir accès à une plateforme d'avantages (bons d'achat, cashback, (remise après achat) et remises immédiates).

OPERATIONS DIVERSES

Avis et relevés

- Avis d'opéré titres	Gratuit
- Édition et envoi de l'Imprimé Fiscal Unique annuel	
- Duplicata et envoi de l'Imprimé Fiscal Unique	12,50 €
- Relevé ponctuel de portefeuille	12,50 €
- Délivrance d'attestation fiscale	130,00€
Autres services	
- Bourse Esprit Écureuil	
- Forfait 3 services : Abonnement, Assurance moins-values, Prise de bénéfices	
- Service Abonnement à l'unité	Gratuit
- Service Assurances moins-values à l'unité	7,00€
- Service « Prise de bénéfices » à l'unité	10,00€
- Direct Écureuil Service Bourse	Gratuit
- Services de Gestion Privée : étude patrimoniale « Scan Patrimoine »	Nous consulter

ASSURANCES FT PRÉVOYANCE



Les offres d'assurance détaillées, ci-après, sont soumises à des conditions et exclusions (vous retrouverez toutes les informations utiles et les caractéristiques principales des offres dans les documents d'informations sur le produit d'assurance, la notice d'informations ou les conditions générales des contrats). N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour toute information complémentaire. Caisse d'Epargne vous présente la gamme de produits d'assurance pour laquelle elle agit en qualité d'intermédiaire en assurances dûment enregistré à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100. L'immatriculation Caisse d'Epargne peut être contrôlée sur www.orias.fr.

> VOUS ASSURER AINSI QUE VOS PROCHES

YUUS ASSUNEN AINSI QUE YUS PHUGHES
• Garantie Santé ⁽¹⁾
Contrat qui contribue à la prise en charge des frais de santé, commercialisé en Métropole uniquement.
Garanties des Accidents de la Vie ⁽²⁾
Contrat de prévoyance qui assure une indemnisation et des services d'assistance en cas d'accident
de la vie privée.
• SECUR'Obsèques ⁽³⁾
• SECUR'Famille 2 ⁽⁴⁾ Nous consulter
Contrat qui vous assure financièrement vous et votre famille contre les aléas de la vie.
• SECUR'Urgence ⁽⁵⁾
Contrat, qui, en cas de décès, permet le versement d'un capital garanti de 7 500 € en 48h, et ce, à la
personne de votre choix.
Assistance Vie ⁽⁶⁾ Nous consulter
Contrat couvrant la dépendance totale et partielle et prévoyant des prestations financières en cas
de survenance de dépendance ainsi que des garanties d'assistance pour l'assuré et ses proches,
commercialisé en Métropole uniquement.
• Start'Expat ⁽⁷⁾ Nous consulter
Contrat d'assurance pour les personnes en mobilité internationale qui propose des garanties de santé,
de prévoyance et sur la responsabilité civile.

⁽⁶⁾ Ecureuil Assistance Vie est un contrat d'assurance dépendance de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances, 108 Bureaux de la Colline – 92213 SAINTCLOUD Cedex.





⁽¹⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

⁽²⁾ En métropole : contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances. En Outre-mer : Contrat assuré par Allianz IARD Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 991.967.200 € -1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex-542 110 291 RCS Nanterre.

⁽³⁾ SECUR' Obsèques est un contrat d'assurance décès de BPCE Vie, les prestations d'assistance sont assurées par IMA (Inter Mutuelles Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances.

⁽⁴⁾ SECUR' Famille 2 est un contrat d'assurance décès de BPCE Vie, les prestations d'assistance sont assurées par IMA Assurances (Inter Mutuelles Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances.

⁽⁵⁾ SECUR' Urgence est un contrat d'assurance décès de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

> ASSURER VOS BIENS

Assurance Auto ⁽¹⁾	Nous consulter
• Assurance 2 Roues ⁽²⁾ (uniquement commercialisée en Métropole)	Nous consulter
Assurance Habitation ⁽¹⁾	
• Télésurveillance(3) (uniquement commercialisée en Métropole)	Nous consulter
• SECUR'Média ⁽¹⁾	

Contrat unique pour assurer en formule Individuelle ou Famille la plupart de vos appareils high tech nomades notamment en cas de bris accidentel ou de vol en France ou à l'étranger.

Formule 1 : téléphone portable uniquement. Formule 2 : appareils multimédia portables.

> VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

Contrat d'assistance permettant de sécuriser les personnes âgées et/ou handicapées à leur domicile avec une plateforme téléphonique joignable 24h/24 et 7j/7. Selon l'urgence, le téléopérateur contacte un proche de la personne ou déclenche une intervention des secours (non commercialé à SPM, Saint Barth et Saint Martin).

> ASSURER VOTRE ÉPARGNE

En cas de décès accidentel, un capital égal à la somme de votre épargne (dans la limite de 55 000 €) placée à la Caisse d'Epargne ainsi que l'équivalent d'un an de versement programmé est versé au bénéficiaire de votre choix.

> PROTÉGER VOS MOYENS DE PAIEMENTS

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

Assurance sur Compte⁽⁵⁾

Une assurance⁽⁶⁾ permettant de couvrir les opérations frauduleuses en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement, et vos papiers officiels et vos clés;

- Pour en savoir plus :

https://www.caisse-epargne.fr/comptes-cartes/assurance-sur-compte/

⁽¹⁾ En métropole : contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances. En Outre-mer : Contrat assuré par Allianz IARD Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 991.967.200 € -1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex- 542 110 291 RCS Nanterre.

⁽²⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

⁽³ Prestation assurée par Verisure.

⁽⁴⁾ Sérélia, une marque de la société Séréna, Groupe IMA : Société par Actions Simplifiée au capital de 2 007 829 € − 118 avenue de Paris -CS 89139 79061 NIORT - Cedex 09 – RCS NIORT : 353 508 443 – N° SAP353508443.



OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

OTT THE OTHER DE EXTOURNMENT OF THE OTHER	
• Protection juridique ⁽¹⁾ offre souscrite avant le 21/11/2021	Nous consulter
Sécur Famille ⁽²⁾	Nous consulter
Garantie Urgence ⁽³⁾	Nous consulter
Ecureuil Solution Obsèques ⁽⁴⁾	Nous consulter
Garantie Famille ⁽⁵⁾	Nous consulter
Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾	Nous consulter
• Service Opposition ⁽¹⁾	Nous consulter
Satellis Assurance ⁽¹⁾	Nous consulter
Prévoyance du locataire ⁽⁶⁾	Nous consulter
• Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des d	cartes VISA ⁽¹⁾
• Télésurveillance IMA Protect (7)	Nous consulter

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

(6) Prévoyance du locataire est un contrat d'assurance de CNP Assurances et CNP IAM, entreprises régies par le Code des assurances.

⁽⁷⁾ Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), Siège social: 31 route de Gachet - CS 20802, 44308 NANTES CEDEX 3 - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 € - 422 715 458 RCS Nantes. Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance et traitement des images à distance type P5 n° 170.01.31/192.05.31 Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.



⁽²⁾ SECUR' Famille est un contrat d'assurance décès de BPCE Vie, les prestations d'assistance sont assurées par IMA Assurances (Inter Mutuelles Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances.

⁽³⁾ Garantie Urgence est un contrat d'assurance décès de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁴⁾ Ecureuil Solutions Obsèques est un contrat d'assurance décès de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le code des assurances.

⁽⁵⁾ Garantie Famille est un contrat d'assurance décès de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

Frais de traitement du dossier : calculés en fonction du montant des encours et des typologies de produits détenus par le défunt au jour du décès, hors assurance-vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : assurance-vie⁽¹⁾ et non vie, contrat de capitalisation, crédits, concours divers (caution, compte débiteur), titres (compte-titres, PEA), PEL (non échu), compte professionnel, coffres, coffre-fort numérique.

Tarifs

Détention d'aucun ou d'un de ces produits

1,00 % du montant des avoirs Min : 70,00 €

Max:350,00€

Détention d'au moins deux de ces produits

1,5 % du montant des avoirs Min : 150,00 € Max : 750,00 €

• Paiement de factures à la demande des ayants droit (hors Pompes Funèbres)	9,50 €
• Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres	Nous consulter
Succession internationale	75,00 €
Évaluation des avoirs du conjoint survivant	Gratuit
• Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture > 1 an	70,00 €



ὰ ςανοιρ

Le traitement bancaire d'une succession comprend différentes étapes dont quelques exemples ci-dessous :

- enregistrement du décès et gestion du dossier,
- protection, sécurisation et clôture des comptes du défunt,
- production de(s) arrêté(s) de compte(s) au jour du décès,
- relations avec les tiers gestionnaires de produits (assureurs, gestionnaire de valeurs mobilières, organismes de financement spécialisé...),
- correspondance et échanges avec notaire, ayants-droits..., réponse aux sollicitations de l'administration fiscale.

> AUTRES PRESTATIONS

Établissement d'attestations	13,20 €
Réédition de documents	12,50 €
• Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)	19,00 €/recherche
• Frais pour Dossier Réglementaire Client vide ou incomplet	30,00€
RECHERCHE DE DOCUMENT(S)	
Frais de recherche simple (moins d'un an)	16,00€



OPÉRATIONS INTERNATIONALES(1)



> OPTION INTERNATIONAL F(2)

	Formule 1 : Séjour 12/18 ans		Formule 2 : Séjour 12/18 ans		Formule 3 : Séjour +** 12/18 ans	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retraits par carte	Illimités ⁽⁵⁾	3/mois ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁵⁾	4/mois(4)	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
Paiements par carte	Illimités ⁽⁵⁾	10/mois	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁵⁾
Virements	Illimités ⁽⁷⁾	-	Illimités ⁽⁷⁾	1/mois ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁷⁾	1/mois ⁽⁶⁾
Tarification	4,30 €/mois		17,30 €/mois		19,60 €/mois	
Engagement	1 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾	

^{*} Gratuité dans les formules Initial ou Confort

> CHANGE MANUEL

ACHAT ET VENTE DE DEVISES⁽⁸⁾

- du cours de change en vigueur



Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.



^{**} Gratuité incluse dans la formule Optimal quel que soit l'âge

⁽¹⁾ Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 45.

⁽²⁾ Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

⁽³⁾ Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

⁽⁴⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère.

⁽⁵⁾ Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

⁽⁶⁾ Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

⁽⁷⁾ Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

⁽⁸⁾ Sous réserve de disponibilité des fonds.

> OPÉRATION PAR CARTE BANCAIRE(1)



La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.

RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVISE

	Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁾ d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,85 %	2,85 %
Commission fixe	3,25 €	6,25 €

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISE

 Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque) 	
- Commission proportionnelle	2,90 %
- Commission fixe	
- Maximum de perception commission proportionnelle + Fixe	pas de plafond

> OPÉRATIONS PAR CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

Commission de service	
- Minimum de perception	17,34 €
En devises	
• a - Commission de service	0,10 %
- Minimum de perception	
	0,05 % du montant de la transaction en fonction
	du cours de change en vigueur
- Minimum de perception	15,00 €
	32,34€



La Caisse d'Epargne CEPAC n'accepte plus les remises de chèque étranger en euros et en devises ainsi que les chèques de voyage à partir du 09/10/2025. Pour vos encaissements étrangers, nous vous recommandons d'utiliser le virement, le prélèvement SEPA, ou le virement international, le cas échéant. Renseignez-vous en agence.

(1) DAB: Distributeur Automatique de Billets.

(2) Disponibilité des fonds :

⁻ remise chêque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.



⁻ remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

virement en « nois zone SEFA ou en devises (quer que soit le pays reanse, au guichet de l'agence)
Frais par virement en euros
- Commission proportionnelle au montant de la transaction
- Minimum de perception
• Frais par virement en devises
- a - Commission proportionnelle au montant de la transaction
- Minimum de perception
- b - Commission de change
du cours de change en vigueur
- Minimum de perception
- Minimum de perception (a + b)
• Frais du correspondant
• Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc
(virement en € et dont le montant est < 150 000 €)
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA
Virement en devises ou en provenance d'un pays hors zone SEPA
• Commission ⁽¹⁾ de service forfaitaire

- du cours de change en vigueur

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises ou chèques (émis ou reçus) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

> COMPTE EN DEVISES

Ouverture, clôture	Gratuit
• Tenue de compte (montant prélevé dans la devise du compte, par trimestre).	6,30 €
• Retrait d'espèces par débit d'un compte (avec ou sans change)	6,25 € + cours billet
• Versement d'espèces par crédit d'un compte (sans change)	Gratuit
Versement d'espèces par crédit d'un compte (avec change)	2,50 € + cours billet
Echange d'espèces contre espèces au guichet	8,50 € + cours billet
• Réception de fonds en devises mis à la disposition à la Banque	25,00 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Banque	45.00 €



TARIFICATIONET AVANTAGES JEUNES



TARIFICATION SPÉCIFIQUE ET AVANTAGES TARIFAIRES DÉDIÉS AUX JEUNES SELON L'AGE

Extrait des offres/services listés dans la présente brochure.

> FONCTIONNEMENT DU COMPTE

- AlertEcureuil Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 - Formule Individuelle. jusqu'à 25 ans Gratuit

> OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

FORMULE INDIVIDUELLE (VOIR LE DETAIL DE L'INTEGRALITE DES SERVICES INCLUS DANS LES OFFRES INITIAL, CONFORT ET OPTIMAL (à partir de la page 15)

Jeunes de 12 à 17 ans inclus

	CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽¹⁾
Formule Initial	1,00 €/mois*
Formule Confort	4,50 €/mois*
Formule Optimal	11,10 €/mois

Jeunes de 18 à 28 ans inclus

	CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽¹⁾	CB Visa classic ⁽²⁾ ou CB Visa classic IZICARTE ⁽³⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier ⁽²⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽³⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Platinum ⁽²⁾ ou Visa Platinum IZICARTE ⁽³⁾ Débit Différé	Visa Infinite ⁽²⁾ Débit différé
Formule Initial	2,00 €/mois*	2,00 €/mois*			
Formule Confort	4,50 €/mois*	4,50 €/mois*	7,00 €/mois		
Formule Optimal	11,10 €/mois	11,10 €/mois	11,10 €/mois	13,85 €/mois	19,10 €/mois

FORMULE FAMILLE

Dans une Formule Famille, le(s) parent(s) règle(nt) une cotisation mensuelle unique permettant ainsi aux jeunes, membres de la famille âgés de 12 à 28 ans inclus, de bénéficier de la formule avec leur propre compte et carte bançaire adaptée selon leur âge ainsi que des services essentiels au quotidien⁽⁴⁾



> DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERTS

AUTORISATION DE DÉCOUVERT(1)(2)

- Autorisation de découvert permanente

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION(3)

PRÊT PERSONNEL

- Crédit étudiants, apprentis, jeunes actifs, Crédit Permis à 1,00 € par jour

> EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

TARIFICATION APPLICABLE AU PLAN ÉPARGNE AVENIR CLIMAT⁽⁴⁾

Frais max sur versement	1 %
Frais de gestion sur encours	0,70 %/an
Frais sur arbitrage	0 %

> OPTION INTERNATIONALE(5)

	12/18 an	e 1 : Séjour s Gratuit ns -50% *	12/18 ans	2 : Séjour Gratuit - 50% *	12/18 ans	S: Séjour+** Gratuit Ins -50%
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retraits par carte	Illimités ⁽⁶⁾	3/mois ⁽⁷⁾	Illimités ⁽⁶⁾	4/mois ⁽⁷⁾	Illimités ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁷⁾⁽⁶⁾
Paiements par carte	Illimités ⁽⁶⁾	10/mois	Illimités ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁶⁾	Illimités ⁽⁶⁾
Virements	Illimités ⁽⁸⁾	-	Illimités ⁽⁸⁾	1/mois ⁽⁹⁾	Illimités ⁽⁸⁾	1/mois ⁽⁹⁾
Tarification	4,30	€/mois	17,30 €/mois		19,60€/mois	
Engagement	1 n	nois ⁽¹⁰⁾	2 m	ois ⁽¹⁰⁾	2 m	ois ⁽¹⁰⁾

^{*} Gratuité dans les formules Initial ou Confort

Dans le cadre d'un retrait par carte au distributeur automatique hors France, des frais peuvent s'appliquer selon les conditions de la banque détenant le distributeur.

(6) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

⁽¹⁰⁾ Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 Séjour et 3 Séjour +.



^{**} Gratuité incluse dans la formule Optimal quel que soit l'âge.

⁽¹⁾ Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légale de rétractation. (2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

⁽³⁾ Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Contrat de capitalisation multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁵⁾ Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa et pour les opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

⁽⁷⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère. (8) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil

⁽⁹⁾ Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant..

TARIFICATIONS **SPECIFIQUES**



> ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ (BUDGET ANNUEL INFÉRIEUR À 100 000 €)

Sont reprises ci-après, les opérations spécifiques à la clientèle des Associations de proximité. Pour toutes les autres opérations, nous vous invitons à vous référer à la partie clientèle des Particuliers ou clientèle de l'Economie Régionale. Les prix pour cette clientèle sont exprimés hors taxes. La majorité des commissions est exonérée de TVA. Toutefois, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables. Lorsque ce sigle TVA est affiché, la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Relevé de compte

 Frais d'envoi de re 		

- Périodicité mensuelleGra	ıtu	ιį	İt	t	
----------------------------	-----	----	----	---	--

- Périodicité bi-mensuelle

- par voie posta	le	5,00	€/tri	imestre	soit 20	,00 € /	an

Périodicité décadaire

- par voie postale	8,00 €/trimestre soit 32,00 €/an
on ligno	// 00 @/svimaatva aait 10 00 @/an

Tenue de compte

BANQUE À DISTANCE

CE NET COMPTES

Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, l'offre banque à distance Caisse d'Epargne permet de consulter et gérer les opérations bancaires simples au quotidien⁽²⁾.

- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes et aux produits et services détenus,
- Vous réalisez en guelques clics vos opérations bancaires.
- Vous habilitez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de l'espace et définissez pour chacun d'eux, les droits d'utilisation dont ils disposent.
- Vous bénéficiez de moyens d'authentification renforcés pour réaliser certaines opérations. L'espace de banque à distance est accessible depuis le portail www.caisse-epargne.fr et disponible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
 - Frais d'abonnement à des services de banque à distance........12,50€/mois soit 150,00€/an

Alertecureuil Pro (service offrant des alertes de la situation du compte par mail ou SMS)

- Par mail
- Par SMS (dans la limite de 40 SMS/mois)
- Intervention sur contrat existant (activation/désactivation des alertes, modification des paramètres)



Solution SOL CAP Secur@ccess (1) - Fourniture du lecteur	0 00 €
- Cotisation carte	
- Remplacement avant échéance	
- Réédition du code confidentiel	
- Frais d'opposition de la carte	13,17€
OPÉRATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT	
Cartes	
Cotisations annuelles	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale Business à autorisation systématique Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale le paiement international	42,40 €
Business	
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale Business.	48,60 €
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale Business Gold	137,00 €
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale	
Business Gold	
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte	29,50 €
 Carte de retrait Associatis Opérations par carte Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrit établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/ re Opérations sur carte 	outeur automatique d'un autre trait dès le 5ème retrait/mois
 Carte de retrait Associatis Opérations par carte Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrit établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte Remplacement avant échéance 	outeur automatique d'un autre trait dès le 5 ame retrait/mois
 Carte de retrait Associatis Opérations par carte Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distril établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/ re Opérations sur carte Remplacement avant échéance Frais d'opposition pour perte ou vol 	outeur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois
 Carte de retrait Associatis Opérations par carte Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrit établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte Remplacement avant échéance 	29,50 € outeur automatique d'un autre trait dès le 5 ^{ème} retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution
- Carte de retrait Associatis • Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité tablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/ re • Opérations sur carte - Remplacement avant échéance	29,50 € outeur automatique d'un autre trait dès le 5 ^{ème} retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distritétablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/ re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrit établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distril établissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/ re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol Espace Asso Une solution clés en main dédiée aux associations, pour faciliter la ge 100% digitalisée, et sécurisée. A découvrir sur www.espaceasso.cais REMISE D'ESPÈCES AU GUICHET EN AGENCE Service dépôt Sécurexpress*(2) - Dépôt express et sécurisé de la recette professionnelle - avec assurance (3)(4) recette - dépôt	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution se-epargne.fr. 13,00 €/trimestre 6,10 €/trimestre
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distritétablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité détablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5 eme retrait/mois
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité tablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol Espace Asso Une solution clés en main dédiée aux associations, pour faciliter la ge 100% digitalisée, et sécurisée. A découvrir sur www.espaceasso.cais REMISE D'ESPÈCES AU GUICHET EN AGENCE Service dépôt Sécurexpress*(2) - Dépôt express et sécurisé de la recette professionnelle - avec assurance(3)(4) recette - dépôt - sans assurance recette - dépôt - Cotisation carte de dépôt Sécurexpress: - Carte de dépôt Sécurexpress supplémentaire ou refabrication: - Frais d'opposition sur carte Sécurexpress. - Frais de remplacement de la sacoche si perte ou détérioration	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5ºme retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution se-epargne.fr. 13,00 €/trimestre 6,10 €/trimestre 1ère carte gratuite 8,10 € 14,00 €
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité tablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5ºme retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution se-epargne.fr. 13,00 €/trimestre 6,10 €/trimestre 1ère carte gratuite 8,10 € 14,00 €
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité tablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5ºme retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution se-epargne.fr. 13,00 €/trimestre 6,10 €/trimestre 1ère carte gratuite 8,10 € 14,00 €
- Carte de retrait Associatis Opérations par carte - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distrité tablissement avec une carte de paiement internationale)1,00€/re Opérations sur carte - Remplacement avant échéance - Frais d'opposition pour perte ou vol	29,50 € Duteur automatique d'un autre trait dès le 5ºme retrait/mois 15,25 € 16,00 € Nous consulter stion au quotidien - solution se-epargne.fr. 13,00 €/trimestre 6,10 €/trimestre 1ère carte gratuite 8,10 € 14,00 €

Cotisation à une offre groupée de services...................................6,10 €/mois soit 73,20 €/an



⁽²⁾ Sécurexpress est un contrat de BPCE Asurance IARD, entreprise régie par le code des assurances.

⁽³⁾ L'assurance n'est pas soumise à TVA.

⁽⁴⁾ Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

Associatis essentiel

- Tenue de compte
- CE net comptes
- Service Rémunération⁽¹⁾
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
- Assistance Protection Juridique Associatis
- Relevé décadaire

Une carte au choix	Cotisation à une offre groupée de services
Avec une carte de retrait Associatis	11,67 € / mois soit 140,00 € / an
Avec une carte Visa Business ou carte Visa Business à autorisation systématique. Par carte Visa Business ou carte Visa Business à autorisation systématique supplémentaire	13,29 € / mois soit 159,48 € / an 2,08 € / mois soit 24,96 € / an
Avec une carte Visa Business Gold Par carte Visa Business Gold supplémentaire	19,06 € / mois soit 228,72 € / an 5,90 € / mois soit 70,80 € / an

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,00	€
- Dans la limite d'un plafond journalier	80,00	€

DECOUVERTS ET CREDITS

Découvert

• Découvert autorisé ⁽²⁾	Taux de référence + Marge ⁽³⁾
Découvert non autorisé	
Frais annuels de gestion	
Mobilisation de créances (Dailly)	
Commission de mise en place de dossier	56,00 €
Commission de bordereau	20,00€
Commission de notification	20,00€

Frais de dossier crédits

ASSURANCES ET PREVOYANCE (COTISATION ANNUELLE)

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement «association»

[2] Sous réserve d'acceptation. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) du découvert est indiqué aux conditions particulières de l'autorisation de découvert. Ce TAEG indicatif est calculé conformément à l'article R313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert. Le TAEG réellement appliqué en fonction des conditions d'utilisation est indiqué sur votre relevé de compte.

(3) Le taux débiteur du découvert est affiché en agence.

⁽¹⁾ Selon taux en vigueur.

⁽⁴⁾ Dans la limite du taux de l'usure.

⁽⁵⁾ Contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances. SA au capital de 61996212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 350 663 860, ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. Selon conditions, limites et exclusions prévues dans les documents contractuels en vigueur.

⁽⁶⁾ Protection et Assistance Juridique Associatis est un contrat de Covéa Protection Juridique, entreprise régie par le Code des assurances. COVÉA PROTECTION JURIDIQUE, Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 euros – RCS Le Mans 442 935 227 – APE 6512Z. Siège social : 33, rue de Sydney – 72045 Le Mans Cedex 2. Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les enqagements contractuels en vigueur.

INFORMATIONS **UTILES**



> POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE: 09 69 36 45 45 Service gratuit

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances IARD

PERTE/VOL/UTILISATION FRAUDULEUSE: 09 69 36 39 39 Service gratuit

Pour toute perte ou vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Epargne.

En cas de perte ou vol d'un chèque ou de votre chéquier, avertissez d'urgence votre agence bancaire habituelle ou votre centre de relation clients et confirmez immédiatement par écrit votre demande de mise en opposition.

ASSISTANCE TECHNIQUE: 09 69 39 29 52 Service gratuit prix appel

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Epargne.

> NOS PARTENAIRES/MENTIONS LÉGALES

ALLIANZ IARD

Allianz IARD Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 991.967.200 € -1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex- 542 110 291 RCS Nanterre.

BPCE ASSURANCES IARD

BPCE Assurances IARD Société anonyme au capital de 61 996 212 €, Entreprise régie par le Code des assurances 350 663 860 RCS PARIS Siège social : 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

BPCE FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 73 801 950 € - siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393.

BPCE VIE

Société anonyme au capital de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris - Siège social : 7, Promenade Germaine Sablon - 75013 Paris - France.

BPCE LEASE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

CNP ASSURANCES

Société anonyme au capital social de 686 618 477 euros, entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social promenade Coeur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux, enregistrée au SIREN sous le n° 341 737 062 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.



CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (CFF)

Société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € — RCS Paris n° 542 029 848. Siège social : 182 avenue de France - 75013 PARIS — Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 327. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE SA (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

COVÉA PROTECTION JURIDIQUE

Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 euros - RCS Le Mans 442 935 227 - APE 6512Z. Siège social : 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2. Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

IMA PROTECT

Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance)

Siège social : 31 route de Gachet - CS 20802, 44308 NANTES CEDEX 3 - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 € - 422 715 458 RCS Nantes. Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance et traitement des images à distance type P5 n° 170.01.31/192.05.31 Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

IMA ASSURANCES

Société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

MSH INTERNATIONAL

Société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €. Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, numéro de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549. MSH INTERNATIONAL est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

VERISURE

Société par actions simplifiée au capital de 1.085.736 euros - Siège social : 1 place du General de Gaulle - 92160 ANTONY - RCS 345 006 027 - N° de TVA : FR 60 345 006 027 - Société titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités de Sécurité le 17/07/2019. Article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. ».

BPCF

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS. RCS Paris N°493 455 042. Intermédiaire d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n°08 045 100.

> INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EEE: Espace Économique Européen, composé des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.



Espace SEPA: SEPA (Single Euro Payments Area):

Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, l'État de la Cité du Vatican, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du nord, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Saint-Pierre-et-Miguelon.

Zone EURO: composée des pays suivants:

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

> DÉFINITIONS PLACEMENTS FINANCIERS

Compte-Titres Ordinaire (CTO): compte qui permet d'acheter et de vendre des valeurs mobilières (actions, obligations, fonds, sicav...) sans limite de montant.

Plan Epargne en Actions (PEA): produit d'épargne destiné à être investi en bourse et permet de bénéficier de conditions fiscalement avantageuses. Il accueille des actions cotées de l'Union européenne et des placements collectifs (fonds, sicav...) investis à 75% au moins en actions de ces entreprises.

PEA PME ETI: produit d'épargne destiné à être investi en bourse et permet de bénéficier de conditions fiscalement avantageuses. Il accueille des actions cotées ou non cotées, de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Exchange Traded Funds (ETF): Fonds indiciels qui suivent le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier, à la hausse comme à la baisse. Ils ont pour particularité d'être cotés en continu. Ils sont achetés et vendus comme des opérations de bourse. Les ETF émis par le Groupe sont considérés comme des valeurs Groupe

Organismes de Placement Collectif (OPC)(1): Fonds d'investissement qui réunit l'épargne d'un grand nombre d'épargnants pour l'investir dans des valeurs mobilières ou dans l'immobilier. Cette épargne est investie de façon diversifiée par des professionnels (sociétés de gestion agréée).

Produits Structurés: Placement (fonds d'investissement, obligation, etc.) dont la valeur dépend de l'évolution d'un actif financier (une action, un indice boursier, etc.) selon une formule de calcul connue lors de la souscription. Par exemple: un placement d'une durée de 4 ans, assortie d'une garantie sur le capital placé au bout des 4 années, et dont la performance finale sera égale à 50% de l'évolution de l'indice CAC 40 durant ces 4 années.

Titres non cotés: Les actions non cotées sont généralement émises par des petites et moyennes entreprises à la recherche de financement, directement auprès des investisseurs. Elles ne peuvent pas être achetées ou vendues sur le marché boursier.

Mandat de gestion: contrat par lequel un client (le mandant) donne pouvoir à un gérant (le mandataire) de gérer un portefeuille incluant un ou plusieurs instruments financiers (actions, obligations, fonds et sicav...), en fonction de ses objectifs d'investissement, y compris sa tolérance au risque, de ses connaissances et son expérience et de sa situation financière, y compris sa capacité à subir des pertes.



RÉSOUDRE UN LITIGE



> VOTRE CAISSE D'EPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Comment exprimer votre mécontentement?

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence/e-agence est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.
- Vous pouvez également écrire au Département Relations Client, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

PAR COURRIER	PAR INTERNET
Caisse d'Epargne CEPAC Département Relations Client Place Estrangin Pastre CS 60108 13254 MARSEILLE CEDEX 6	https://www.caisse-epargne.fr/cepac/votre- banque/reclamation-et-mediation/ ⁽¹⁾

Délais de traitement

- Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai qui n'excèdera pas deux (2) mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).
- Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opération par carte bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Epargne CEPAC vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

Cas particulier

• Si votre réclamation porte sur l'exécution d'un contrat d'assurance et non sa commercialisation, vous pouvez écrire au service en charge des réclamations de votre assureur dont vous trouverez les coordonnées sur le site : assurances.groupebpce.com, rubrique : reclamation-et-mediation.



> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Si la réponse que vous avez reçue ne vous satisfait pas, ou en l'absence de réponse dans les délais indiqués dans la page précédente, vous pouvez saisir **gratuitement** le médiateur compétent sur son site internet ou par voie postale, dans le délai d'un ⁽¹⁾ an à compter de votre réclamation auprès votre Caisse d'Epargne sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.

• Le médiateur de la consommation auprès de la caisse d'Epargne CEPAC pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produit financier) et/ou à la commercialisation d'un produit.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http:www.mediateur-cepac.fr ⁽¹⁾	Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Epargne CEPAC BP 5508 - 83097 TOULON CEDEX

• Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres etc.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
De préférence par Internet via le formulaire électronique disponible sur le site https://www.amf-france.org/ fr/le-mediateur, rubrique « Saisir le médiateur »	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

• Le médiateur de l'assurance pour les litiges portant exclusivement sur l'exécution d'un contrat d'assurance, si vous restez mécontent de la décision de l'assureur malgré ses efforts pour vous satisfaire

PAR INTERNET	PAR COURRIER
www.mediation-assurance.org	La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09



BANQUE & ASSURANCES

Pour comprendre nos frais bancaires et accéder à nos conseils, prenez rendez-vous avec votre conseiller sur :

www.caisse-epargne.fr









Caisse d'Epargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L512.85 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 - Titulaire de la carte professionnelle «transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs n° CP1 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC - 59 avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_010HNQ (BPCE - SIRET 493 455 042) délivré par l'ADEME. Crédit photos : Graphicobsession.